

Le lien associatif



Fédération Nationale
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE



UNION RÉGIONALE
SAPEURS - POMPIERS
AQUITAINE-LIMOUSIN



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

L'amicale

L'adhérent



ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE



la mutuelle
nationale des
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE



LE RESEAU ASSOCIATIF DES SAPEURS-POMPIERS

13 Unions Régionales
97 UDSP
7000 Amicales



La FNSPF
Le Président élu par les G.E.
1 Conseil d'Administration
1 Comité exécutif
PUD/PUR = Grands Electeurs de droit
277038 adhérents

189643 SPP et SPV
27635 JSP
4029 PATS
53094 ASP
2637 divers, bénévoles, musiciens..



L'UNION REGIONALE
L'URSPAL = 8 UDSP
PUD = Vice-président de droit
+2 membres désignés du 47 siègent au C.A. de l'URSPAL
15000 adhérents



L'UNION DEPARTEMENTALE
L'UDSP47 = 38 amicales adhérentes sur 44
Présidents d'amicales = Grands Electeurs de l'UDSP47
1408 adhérents au pack associatif

Les Amicales – Les adhérents individuels
Les adhérents du 47: 104 SPP, 896 SPV, 0 PATS, 332 ASP, 75 JSP
Certains PATS adhèrent en qualité de SPV

POUR QUI ... POUR QUOI ...

Si j'adhère, j'ai droit à quoi ?

- J'adhère pour moi, ma famille et mes collègues
- J'intègre un grand réseau de solidarité, d'échanges et de partage
- J'apporte ma voix et ma contribution,
- Je peux m'investir dans une commission UD ou UR
- Je peux pratiquer un sport associatif en équipe
- Je peux être formé au PSC1 gratuitement (idem pour mes enfants ou parents)
- Je peux devenir formateur de Premiers Secours et intégrer le groupe de formateurs de l'UDSP
- J'ai droit à des avantages grâce à ma carte fédérale (OBIZ)
- J'ai droit à un appui financier en cas de difficulté (guides sociaux, MNSPF, ODP)
- Je bénéficie de tarifs privilégiés (Maison de vacances de Saint-Béat 31)
- Je bénéficie d'assurances complémentaires (Contrat Fédéral Associatif = CFA)

NOTRE AMBITION

PROTEGER et ACCOMPAGNER l'ensemble des agents du SDIS

❖ SOCIAL:

Soutient tous les adhérents (SPV, SPP, ASP, JSP, PATS, SSSM)

Vient en aide aux familles des sapeurs-pompiers (guide social MNSPF / / ODP)

Développe les liens de partage et de cohésion grâce au SPORT

❖ POLITIQUE:

Défend les droits et les intérêts des adhérents

Défend les secours de proximité

Apporte la voix des adhérents du 47 au niveau régional et national

❖ INSTITUTIONNEL:

Assure le lien essentiel entre les adhérents et la FNSPF

Fédère les amicales

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU LOT-ET-GARONNE POUR QUI ...POUR QUOI ...

CONFORTER les valeurs d'entraide et de solidarité de notre communauté

- Se protéger, soi et sa famille ainsi que ses collègues grâce à:
- L'adhésion au réseau « L'Union fait la force »

Le préventif:

- Aux contrats d'assurances (juridique, CFA/CFA+)
- A la complémentaire santé (MNSPF)

Le curatif:

- A l'ODP

2 objectifs:

- 100% d'adhérents au pack associatif (UD, UR, FD)
- 100% d'assurés en et hors service (CFA/CFA+)

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS
DU LOT-ET-GARONNE
POUR QUI ...POUR QUOI ...

AFFIRMER le rôle politique de notre réseau associatif

- Défendre les droits des JSP, ASP, SP, PATS
- Rencontrer régulièrement les députés, les sénateurs, le Pdt du CD47, le PASDSIS...
- L'UDSP représente la FNSPF à l'échelon départemental

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU LOT-ET-GARONNE POUR QUI ... POUR QUOI ...

ENTREtenir les liens fondamentaux avec les amicales

L'UDSP:

- Fédère les amicales
- Recueille les cotisations pour le compte de l'URSPAL et la FNSPF
- Recueille les dons des adhérents pour le compte de l'ODP

Un constat: Les amicales n'ont pas toutes conscience de leur place au sein du réseau

- SYSTEMATISER les réunions de secteur (1 par an)
- ASSURER UNE PERMANENCE ex : ½ journée par mois au siège social à Foulayronnes (ex: vendredi AM) (Président / Vice-Présidents)
- AVOIR LA TOTALITE des Grands Electeurs présents à l'Assemblée Générale de l'UDSP47
- RENFORCER la communication auprès des adhérents
- SE RENDRE au sein même des Cis pour y rencontrer les amicalistes

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU LOT-ET-GARONNE POUR QUI ...POUR QUOI ...

PERENISER notre UNION DÉPARTEMENTALE

Le rôle de l'UDSP47 est primordial pour aider les agents dans leurs activités quotidiennes
Chaque agent doit pouvoir compter sur une Union FORTE et REPRESENTATIVE

- Renforcer le C.A. par l'occupation de tous les postes (15 postes, 15 membres)
- Faire fonctionner toutes les commissions de manière efficiente (Recruter des bénévoles SP et/ou PATS issus de tout le département)
- S'assurer l'aide de spécialistes hors SDIS (expert-comptable, assistante sociale, juriste, etc)
- Bâtir une Maison de l'UDSP47 (Bureaux, salles de formation, salles des archives, permanence ...)
- Trouver des partenaires (financiers, organisationnels, ..)

LES COMMISSIONS de L'UDSP47

6 COMMISSIONS CATEGORIELLES:

- SPV
- SPP
- PATS
- ASP
- SSSM

5 COMMISSIONS FONCTIONNELLES :

- Communication
- Sports
- Sociale
- Formation
- Histoire, Honneurs et Récompenses



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

L'ACTION SOCIALE

1^{er} niveau = L'amicale

2^{ème} niveau = L'UDSP47 (1^{er} niveau pour les adhérents individuels)

	Plafond de ressources	Conditions/ Circonstances	Montant attribué
Décès du bénéficiaire	non	En ou hors service	500 €
Accident grave du bénéficiaire	oui	Selon circonstances	350 €
Maladie grave du bénéficiaire	oui	Selon circonstances	350 €
Situation exceptionnelle de précarité, handicap, etc.	oui	Selon circonstances et après étude de l'assistante sociale	350 €



UNION RÉGIONALE
SAPEURS - POMPIERS
AQUITAINE-LIMOUSIN

L'ACTION SOCIALE

3ème niveau = L'Union Régionale

	Plafond de ressources	Conditions/ Circonstances	Montant attribué
Décès du bénéficiaire	non	En ou hors service	350 €
Accident grave du bénéficiaire	oui	Selon circonstances	350 €
Maladie grave du bénéficiaire	oui	Selon circonstances	350 €
Situation exceptionnelle de précarité, handicap, etc.	oui	Selon circonstances	350 €



L'ACTION SOCIALE

4^{ème} niveau : l'ODP : Œuvre des Pupilles :

Le dossier Solidarité Enfants Familles

Pour les Orphelins, l'ODP intervient **dès le décès du parent**, puis **jusqu'à leur entrée dans la vie active**. L'O.D.P. mène de **nombreuses actions** pour venir en aide aux pupilles et à leur famille.

Au moment du décès d'un parent:

Assistance matérielle et morale (rencontre avec un psychothérapeute, réunions de parents et de pupilles).

Tout au long de leur scolarité, l'Œuvre aide les Pupilles à étudier en toute sérénité et à profiter de la vie, en s'éveillant aux autres et en se faisant plaisir :

Allocations trimestrielles de scolarité

Étrennes et Primes vacances

Organisation de séjours de vacances

Enfin, l'ODP intervient pour améliorer le quotidien des pupilles :

Aide au permis de conduire, au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de centre de vacances et de loisirs)

Soutien pour l'entrée dans la vie active : **aides aux apprentis et aux demandeurs d'emplois**, prime d'installation...

Aide pour construire une vie d'adulte, le jour de son mariage ou celui de la naissance d'un premier enfant.

Dans le cadre de **Solidarité Famille**, l'Œuvre assure une **aide ponctuelle** auprès des sapeurs-pompiers et des familles en proie à des **difficultés financières**.



CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF (FNSPF / MNSPF)

(l'assurance en et hors service = C.F.A.)

CHAMPS D'INTERVENTION:

Le Contrat Fédéral Associatif intervient pour les activités **Hors Service Commandé** et en complément **du Service Commandé**



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF (FNSPF / MNSPF)

(l'assurance en et hors service)

Contrat Fédéral Associatif ... en SYNTHÈSE



		Hors Service Commandé	Service Commandé		
SOCLE	RC dont RC dirigeants	X		SOCLE NATIONAL COMMUN	5,40 € <i>(dont AVC et infarctus)</i>
	SANTE	X			
	PREVOYANCE Incapacité Invalidité Décès Obsèques	X			
OPTIONS	SANTE		X	EXTENSIONS DEPARTEMENTALES A LA CARTE	A partir de 0,37€/an par adhérent
	PREVOYANCE Incapacité Invalidité Décès		X		
	AUTO	X	X		
	Décès toutes causes		X		
	PJ Association		X		
	RC Employeur		X		
	Dommages Biens		X		
Invités et Bénévoles		X			



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF – C.F.A.

(l'assurance en et hors service)



Zoom sur le SOCLE Hors Service Commandé

			Avant : 7 600 000€
RC	RC	Intégré sans surcotisation	
	RC Association RC Dirigeants RC Employeur	8 Millions € 150 000 € 1 500 000€	
SANTE	Frais soins	300 % TRSS	Nouvelles prises en charge
	Dépassements	1 500 € dont Chiropractie/Etiopathie/Ostéopathie	
	Dentaire	50 IHO/dent	
	Optique	50 IHO	Avant : 180 jours
	Autres proth.	50 IHO	
	Hospitalisat°	4 IHO/j du 4ème au 365ème jour	
PREVOYANCE	Incapacité IJ → <u>SPP et SPV</u> Perte de primes Frais suppl. → <u>SPV TNS</u> Frais remise à niveau scolaire Frais de reconversion professionnelle	12 IHO/j maxi 3 ans Perte réelle 4 IHO/j maxi 3 ans 3 IHO/j maxi 1 an 7 320 €	Nouvelle prestation
	Invalidité SPP/SPV/PATS	Capital base 5 870 IHO	
	Décès SPP/SPV/PATS/ -75 ans	Capital base 3 160 IHO	
	Majoration décès	+50% conjoint et +25% par enfant à charge	
	Frais funéraires	200 IHO	
	Assistance à personne	Frais de recherche, secours, rapatriement = 1 980€	

CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF (FNSPF / MNSPF)

(l'assurance en et hors service)

Options prises par l'UDSP47 (HORS SERVICE COMMANDE)

Assurance Auto: (SPP-SPV-PATS-VETERANS) - Vient en complément de l'indemnisation de votre assureur

Frais de réparation = 1500 € maximum sans franchise

Remboursement de la franchise = Dans la limite de 450 €

Compensation du malus = 450 € (forfaitaire)

Frais d'immobilisation technique = 30 € par jour (maximum 300 €)

Domage au contenu du véhicule = 1500 €

Protection juridique : Couvre l'amicale et l'UDSP47 en cas de litige avec d'autres personnes (fournisseurs, prestataires, administrations..)

Invités et bénévoles: Couvre les invités et bénévoles lors de manifestations organisées par l'amicale et l'UDSP47

Frais de soins:

Dépenses de santé = 5000 €

Invalidité permanente:

Invalidité de 5% à 65% = Proportionnel au taux d'invalidité

Invalidité à partir de 65% = 40000 €

Décès: 10000 €

CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF (FNSPF / MNSPF)

(l'assurance en et hors service)

Options prises par l'UDSP47 (EN SERVICE COMMANDE)

Santé et prévoyance: Indemnise les accidents corporels des adhérents assurés

Frais médicaux: (SPP-SPV-PATS)

Frais de soins = 300% TRSS

Dépassements d'honoraires, soins hors nomenclature = 1500 €

Soins dentaires = 50 IHO / dent

Soins optiques = 50 IHO

Autres prothèses = 50 IHO

Indemnités journalières d'hospitalisation = 4 IHO (du 4^{ème} au 65^{ème} jour)

Assurance Auto: (SPP-SPV-PATS) - Vient en complément de l'indemnisation de votre assureur

Frais de réparation = 1500 € maximum sans franchise

Remboursement de la franchise = Dans la limite de 450 €

Compensation du malus = 450 € (forfaitaire)

Frais d'immobilisation technique = 30 € par jour (maximum 300 €)

Domage au contenu du véhicule = 1500 €



Le Contrat Collectif de Complémentaire Santé (subventionné par le CD47 et le SDIS47 ± 25%)

Les bénéficiaires du partenariat financier sont les Sapeurs-Pompiers Volontaires de l'UDSP du Lot-et-Garonne qui remplissent les conditions suivantes :

- être adhérents au pack associatif (FNSPF, UR, UDSP)
- être en activité depuis plus d'une année (calcul au prorata du temps d'activité)
ou en suspension médicale, réformé pour inaptitude médicale*
- retraité (jusqu'au décès et sans réversion)

* La prise en charge des retraités et réformés pour inaptitude médicale est conditionnée au fait qu'ils auront dû remplir les conditions précitées avant leur changement de statut





La maison de vacances de Saint-Béat



TARIFS DES MISES A DISPOSITION DES APPARTEMENTS DE SAINT-BEAT

Contact : Daniel LATASTE - Tél : 06 30 11 35 04 - Mail : udsp47stbeat@gmail.com

		SEMAINE				WEEKEND				JOURNEE SUPPLEMENTAIRE			
		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER	
		Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.
Rez de chaussée	4 couchages	150 €	200 €	180 €	220 €	60 €	90 €	80 €	110 €	30 €	45 €	40 €	55 €
1er tage	6 couchages	170 €	240 €	200 €	260 €	80 €	110 €	100 €	130 €	40 €	55 €	50 €	65 €
2ème étage	10 couchages	200 €	300 €	260 €	360 €	100 €	130 €	130 €	160 €	50 €	65 €	60 €	75 €

CAUTIONS IDENTIQUES POUR CHAQUE APPARTEMENT QUELLE QUE SOIT LA DUREE DU SEJOUR

CAUTION PRINCIPALE (dégâts, casse de matériels, vaisselle, etc)	300 €
CAUTION MENAGE (en cas de saletés laissées, poubelles, vitres, murs, sols, etc)	80 €





L'UDSP47 et Les compétitions sportives

Le FOOTBALL

(Régional Challenge Ergand et championnat de France)

Le RUGBY

(Régional Challenge Lambert / Championnat de France Challenge Paul Saldou)

Le CYCLISME

(Régional route / Régional VTT et National)

Le SKI

Le TRECKING

L'UDSP47 ET LA FORMATION GRAND PUBLIC ET ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Les agréments de la FNSPF et de la préfecture

- ⇒ Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ;
- ⇒ Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1) ;
- ⇒ Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2) ;
- ⇒ Pédagogie initiale et commune de formateur (PIC F) ;
- ⇒ Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en Prévention et Secours Civiques (PAE F PSC) ;
- ⇒ Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux Premiers Secours (PAE F PS).



30 Moniteurs de Premiers Secours

L'UDSP47 ET LA FORMATION GRAND PUBLIC ET ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES

L'UDSP47 dispose de 2 Formateurs SST et de plusieurs formateurs INCENDIE

SST



EPI + Evacuation





L'UDSP47 ET LA FORMATION GRAND PUBLIC ET ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES

LE BILAN 2018

PSC1 : 97 sessions - 813 candidats formés – 2 sessions de formations continues – 18 candidats recyclés

PSE1 : 3 sessions de formation continue – 24 candidats recyclés

SST : 6 sessions de formation initiale – 36 candidats formés – **MAC** – 5 sessions – 35 candidats recyclés



Votre carte fédérale

Nominative, votre carte fédérale d'adhérent(e) est le symbole de votre appartenance au réseau associatif : amicale, union, fédération.

La carte fédérale:

- Offre une assistance juridique (uniquement dans le cadre du l'activité SP)
- **Garantit le socle de base du CFA (Contrat Fédéral Associatif)**
- participer aux compétitions sportives, aux activités associatives et aux événements conviviaux
- **profiter de nombreux avantages et réductions. (OBIZ)**



Avantages OBIZ



SKISET

jusqu'à
-60%

Consulter l'offre >




CenterParcs
ensemble, vraiment

CENTER PARCS

jusqu'à
-40%

Consulter l'offre >



Disneyland PARIS

DISNEYLAND PARIS

jusqu'à
-50%

🕒 29-04-2020

Consulter l'offre >



SPORT 2000

SPORT 2000 -
LOCATION SKI

jusqu'à
-55%

🕒 30-04-2020

Consulter l'offre >



easialy

EASIALY

jusqu'à
-87%

Consulter l'offre >



La COOP
Meaux consommer ensemble

LA COOP

jusqu'à
-44%

Consulter l'offre >




Europcar
moving your way

EUROPCAR

-20%

Consulter l'offre >



adidas

ADIDAS

-20%

🕒 31-12-2019

Consulter l'offre >



UDSP47 - Cotisations 2020			
ACTIFS (SPP, SPV et PATS)	Nombre	Montant	Total
(chèque à l'ordre de l'UDSP47)			
Pack associatif (UD 16€, UR 6,80€, FD 11,65€)		X 34,45	
Assurance CFA (ex Asso18)		X 13,00	
Total Pack + assurance		X 47,45	
ANCIENS SP (SPP, SPV et PATS)	Nombre	Montant	Total
(chèque à l'ordre de la Section Vétérans UDSP47)			
Pack associatif UD, UR, FD (UD 15€, UR 1€, FD 7,15€)		X 23,15	
Assurance CFA (ex Asso18) - de 75 (A)		X 6,50	
Assurance CFA (ex Asso18) + de 75 ans (B)		X 2,70	
Total Pack + Assurances			
Assurances pour l'amicale	Nombre	Montant	Total
(chèque à l'ordre de l'UDSP47)			
Dommages aux biens	m ²	X 0,70	
Assurance RC Bénévoles (jusqu'à 100 personnes)	1	X 50,00	
Total des assurances			
Dons en faveur de l'Œuvre des Pupilles	Nombre	Montant	Total
(Chèque à l'ordre de l'ODP)		X 12,00	
Abonnement "Le Sapeur-Pompier Mag"	Nombre	Montant	Total
(Chèque à l'ordre de "Editions Pompiers de France)			
Individuel (1 X 12 numéros / an)		X 36,00	
Collecté (à partir de 2 exemplaires par mois x 12)		X 17,20	
Abonnement "L'ASP Mag"	Nombre	Montant	Total
(Chèque à l'ordre de "Editions Pompiers de France)			
Individuel (1 X 12 numéros / an)		X 25,50	
Collecté (à partir de 2 exemplaires par mois x 12)		X 16,30	
Signature (Adhérent individuel)	Signature du président d'Amicale		



www.pompiers.fr



www.urspal.fr



udsp47@gmail.com
udsp47pdt@gmail.com



Site internet en construction



@UNIONSP47



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du 47

LA COMMUNICATION



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

Bulletin d'information n°14

25 juillet 2019

TOUJOUR PRÉSENTS

SPORTS : RUGBY

Cette saison nous avons trois objectifs à concrétiser :

- 1- l'organisation du championnat de FRANCE en Lot-et-Garonne en juin 2023
- 2 – participer à une autre finale au challenge LAMBERT
- 3- participer au championnat de FRANCE à TOULON et se maintenir au niveau 1 soit le plus haut niveau.

Championnat de France 2023 :

Pour pouvoir organiser un championnat de France, il nous fallait présenter une vidéo à l'association nationale. Cette vidéo a été réalisée par Antony TARIN photographe professionnel à Agen. Puis, six réunions avec différents collaborateurs ont été effectuées ainsi que les enregistrements nécessaires. Elle a été présentée au Conseil d'Administration de l'UDSP47, au Directeur Départemental du SDIS47, et aux présidents d'amicales présents lors de l'Assemblée Générale de l'UDSP47 le 6 juin. La vidéo approuvée, nous l'avons présentée à Toulon le 13 juin à 17 h. Cette vidéo nous a permis de recueillir les félicitations du bureau du Championnat de FRANCE ainsi que des autres départements qui venaient présenter également leur projet. La signature pour l'organisation a été faite et nous avons l'accord



Daniel LATASTE



Philippe DE LUCA



Danièle DUCOUSSO



Stéphane COTTERLI



**UNION DEPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOT-ET-GARONNE**



Stéphane REY



Roselyne DE LUCA



Bruno PULICANI



Christophe DARINI



Elsa BUBOUCH



André BIRGINIE



Jacques CRIDELAUZE

Merci



de votre participation et de votre attention